



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SNIPAT

Syndicat **indépendant** des agents du ministère de l'Intérieur

29/05/2026

1 AGENT PUBLIC SUR 7 CONCERNÉ

PAR L'INDEMNITÉ DIFFÉRENTIELLE

850 000

AGENTS PUBLICS

DOIVENT AUJOURD'HUI BÉNÉFICIER
D'UN COMPLÉMENT POUR
ATTEINDRE LE SMIC.



DANS LA SEULE
FONCTION PUBLIQUE
DE L'ÉTAT :
PLUS DE 306 000
AGENTS CONCERNÉS.

UNE RÉALITÉ INACCEPTABLE

Le tassement
des grilles
se poursuit.

Les premiers niveaux
de carrière perdent
leur sens.

L'expérience, les
compétences et
l'engagement sont
de moins en moins
reconnus.

QUAND IL FAUT VERSER
UNE INDEMNITÉ À

850 000 AGENTS

POUR ATTEINDRE LE SMIC :

LE PROBLÈME N'EST PLUS L'INDEMNITÉ.

LE PROBLÈME, C'EST LA RÉMUNÉRATION.

QUAND PRÈS DE **15 %** DES AGENTS PUBLICS ONT BESOIN D'UN MÉCANISME COMPENSATOIRE
POUR ATTEINDRE LE SALAIRE MINIMUM, CE N'EST PLUS UNE SITUATION MARGINALE.
C'EST LE SYMPTÔME D'UN PROBLÈME STRUCTUREL DE RECONNAISSANCE ET DE VALORISATION.

DES GRILLES REVALORISÉES, PAS DES AGENTS SOUS PERFUSION DU SMIC !

REPRÉSENTER - DÉFENDRE - **AGIR**

www.snipat.com

